

PREMIER PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE
Un an... \$ 3 00
Six mois... 2 00
Trois mois... 1 50
Quatre mois... 1 00

EDITION HEBDOMADAIRE
Un an, au comptant, d'avance... \$ 1 00

L'ELECTEUR
Bibliothèque du Parlement
JOURNAL DU SOIR

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne)... \$ 0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours... 0 05

ERNEST PACAUD, Editeur-proprétaire

BUREAUX: 111, Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec

ULRIC BARTHE, rédacteur

L'ELECTEUR

QUEBEC, 21 NOVEMBRE 1892

EDITION DU MIDI

Circulaire collective au clergé

La circulaire suivante a été lue hier dans toutes les églises de l'archidiocèse:

Archevêché de Québec, 15 novembre 1892.

Chers Collaborateurs, La circulaire suivante que Mgr l'Archevêque de Montréal vient d'adresser à son clergé (11 novembre), concernant deux publications imprimées dans son diocèse, mérite notre pleine et entière adhésion.

"Dans la lettre pastorale en date du 29 septembre dernier, les Archevêques et Evêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa se sont élevés avec force contre certains journaux et feuilles périodiques, coupables d'injures graves envers la religion, la discipline de l'Eglise et ses ministres.

"Nous espérons qu'un avertissement aussi solennel suffirait pour faire rentrer dans le devoir ceux qui s'en étaient écartés dans leurs écrits, sans qu'il fût nécessaire de recourir aux censures.

"Malheureusement on a répondu à cette leçon pleine de charité, par le mépris, le refus d'obéir, de nouvelles insultes, un persiflage impie à l'adresse de l'autorité religieuse et par l'annonce de la publication prochaine d'un roman mis à l'index.

"C'est pourquoi je me vois aujourd'hui dans la pénible nécessité de sévir et de prendre des mesures plus efficaces pour protéger le troupeau contre les attaques perfides de ceux qui veulent le disperser et le perdre."

Nous croyons qu'il est aussi de Notre devoir, pour préserver les fidèles confiés à nos soins, de porter contre les coupables les peines qui ont été justement décrétées par Mgr l'Archevêque de Montréal.

En conséquence, le Saint Nom de Dieu invoqué, et usant des pouvoirs formellement reconnus à notre autorité épiscopale par la dixième des règles de l'Index publiées par ordre du Concile de Trente, Nous, Archevêques et Evêques de la province ecclésiastique de Québec, condamnons deux publications imprimées dans l'archidiocèse de Montréal, savoir: la Canada-Review et l'Echo des Deux-Montagnes, et Nous défendons, jusqu'à nouvel ordre, à tous les fidèles, sous peine de refus des sacrements, d'imprimer, de mettre ou de conserver en dépôt, de vendre, de distribuer, de lire, de recevoir ou de garder en sa possession ces deux feuilles dangereuses et malsaines, d'y collaborer et de les encourager d'une manière quelconque.

Sciez la présente circulaire lue et publiée dans Nos diocèses respectifs, au prône des églises paroissiales et autres où se fait l'office public, le premier dimanche après sa réception.

Nous demeurons bien sincèrement, Chers collaborateurs,

Vos tout dévoués en Notre Seigneur, E.-A. CARD, TASCHEBEAU, Arch. de Québec.

† L.-N., Archev. de Cyrène, Coadjuteur de S. E. de Québec.

† L.-F., Ev. de Trois-Rivières.

† Edouard, Ev. de Nicolet.

† André-Albert, Ev. de Saint-Germain de Rimouski.

† Michel-Thomas, Ev. de Châteauguay.

Devons-nous payer la taxe du gouvernement?

Voilà la question que nous posent nos amis de toutes parts en ce moment. Mardi dernier, nous dit-on, l'Electeur annonçait que le gouvernement avait adressé des instructions à ses percepteurs du Revenu, leur enjoignant de poursuivre tous ceux qui n'auraient pas payé la taxe à l'expiration du délai de huit jours de la date de l'avis publié dans la Gazette Officielle du samedi 19 courant. Vous ajoutez qu'une liste des avocats conservateurs qui devaient se partager ce pliant patronage avait été dressée.

Vendredi, l'Electeur annonçait que le gouvernement avait changé d'avis et qu'il effrayé des protestations générales, il avait contremandé ses ordres aux percepteurs du Revenu.

Nous devons répondre à nos amis que dans les deux cas l'Electeur était dans le vrai. On va voir que nos renseignements étaient bien exacts.

Mardi, la Montreal Gazette, le principal porte-paroles du ministère, disait: "Proceedings are to be taken at once by the comptroller of the provincial revenue against those who have not paid the new commercial tax by next Saturday."

"Le contrôleur du revenu provincial s'est incessamment occupé de procédures contre tous ceux qui samedi prochain n'auraient pas payé la nouvelle taxe commerciale."

Samedi, MM. G. R. Prowse et A. M. Featherstone sont allés voir M. Lamb, percepteur du Revenu à Montréal, pour lui demander de ne pas poursuivre avant que le comité des marchands ait pu rencontrer les ministres. M. Lamb a répondu à ces messieurs que les marchands n'avaient pas besoin d'être inquiétés, vu que les percepteurs du revenu avaient reçu une nouvelle circulaire du gouvernement leur enjoignant de suspendre jusqu'à nouvel ordre les poursuites en recouvrement de la taxe.

Le comité des marchands de Montréal rencontrera les ministres demain.

Echos de l'élection de Matane

La dernière élection à Matane fourmille trop d'incidents intéressants pour que nous n'en fassions pas part à nos lecteurs.

On se rappelle qu'au scrutin du 8 mars, notre ami M. Pinault perdit son mandat par une étroite majorité.

Au dernier moment, on fabriqua une liste électorale dans un canton non organisé situé sur la ligne de l'Intercolonial. Cette liste fut faite sans avis, sans aucune des formalités requises par la loi.

Sous prétexte d'un défaut de procédure dans le mode adopté pour faire rejeter cette liste de fautes, les autorités de l'Intercolonial refusèrent de leur donner leur assentiment, et le verdict du comté fut renversé.

Aujourd'hui, grâce à une nouvelle législation de la part de ses adversaires, M. Pinault reprend le mandat qui lui avait été volé le 8 mars.

Comme nous l'avons déjà annoncé, M. Fitzpatrick représentait M. Pinault, et M. Adolphe Dionne, associé de l'honorable M. Flynn, représentait M. Boulay au comté.

On avait déjà déposé les bulletins déposés à l'adresse de M. Pinault, et on en était arrivé à la paroisse de Sandy-Bay, où il y a deux polls: le No 1, appelé le "poll des Boules", et le No 2, appelé le "poll de Sandy-Bay", donne une petite majorité aux conservateurs.

On ouvre les bulletins du poll No 2. Les trois premiers que l'on examine sont favorables à M. Pinault; M. Dionne, représentant M. Boulay, fait remarquer qu'ils ne portent pas les initiales du député-officier-rapporteur, mais au lieu de cela le numéro indiquant le chiffre de votant.

M. Dionne croit avoir affaire au poll des libéraux. Il fait aussitôt un discours échevé pour démontrer que ces trois bulletins de même que tous ceux qui les suivraient devraient être écartés, parce qu'ils ne portent pas les initiales du député-officier-rapporteur.

M. Fitzpatrick dit qu'il s'en tenait à la première argumentation de son adversaire et au jugement du juge. Et le juge d'interrompre M. Dionne et de lui dire: "Mais, monsieur, comment pouvez-vous changer d'opinion aussi vite? Vous venez de prétendre, il y a un instant, que les bulletins ne portant pas les initiales du député-officier-rapporteur doivent être rejetés, et vous n'avez fait décider en ce sens. Vous voudriez maintenant que je décidasse en sens contraire. La chose n'est pas possible."

M. Dionne, fier de sa déconvenue, injurie M. Pinault depuis ce jour dans le Courrier du Canada. Il nous semble que dans les circonstances il eût mieux fait de garder le silence sur un événement qui le couvre de honte.

M. Pinault et M. Fitzpatrick avaient apporté avec eux tous les rapports de décisions en pareilles matières, qu'ils avaient dans leurs bibliothèques ou qu'ils avaient pu se procurer à la Bibliothèque des avocats.

M. Pinault n'avait pu cependant mettre la main sur le 16e volume de la Revue Légale, contenant le précédent qui a disposé de la cause. C'est M. Dionne qui l'avait apporté pour contribuer à restituer à M. Pinault le mandat de Matane dans les circonstances que nous venons de mentionner.

Il ne faut pas croire que M. Boulay était le candidat du gouvernement. Le ministère n'avait pu même réussir à faire mettre son candidat en nomination. Voici des détails authentiques.

MM. Asselin et Beaulieu s'étaient prononcés en faveur de M. Pinault, et M. Dionne, le même M. Dionne qui plus tard devait plaider si énergiquement pour faire donner le mandat à M. Pinault afin de faire retirer MM. Asselin et Beaulieu en faveur de M. Louis Taché, avocat à Rimouski.

M. Dionne fit signer le bulletin de présentation de M. Taché et lui remit le dépôt de \$200. Mais à la dernière heure, M. Pinault et Boulay refusèrent de se retirer, et les candidats du gouvernement dut retourner à Matane.

Il ne faut pas blâmer l'officier-rapporteur M. Lauer, l'auteur de l'acte de son sous-officier M. Arthur Bouchard, qui a négligé de mettre ses initiales sur les bulletins déposés au poll No 2 de Sandy-Bay.

Tous les députés-officiers-rapporteurs avaient été désignés par le comité conservateur du village de Matane, et l'officier-rapporteur avait reçu instruction de se soumettre à la direction du comité.

Bien que le candidat Boulay dénonçât la politique du gouvernement, M. Flynn le présentait cependant à beaucoup à son adversaire M. Pinault.

Aussi il faut voir les moyens auxquels on a eu recours. Quelques jours avant le scrutin, on apprit qu'un bleu important de Cedar Hall refusait de prendre part à l'élection jusqu'à ce qu'on lui eût remboursé \$65 qu'il avait payés pour le maintien de la liste électorale de ce canton non organisé à l'élection du 8 mars.

Quatre jours avant le scrutin, un avocat bleu bien connu descendait de Québec à Cedar Hall pour lui remettre les \$65 en question.

Ce n'était pas suffisant. On se révoltait contre les taxes. Alors, M. Flynn autorisa le chef de Cedar Hall à dépenser \$200 en travaux de colonisation, s'engageant à faire voter ce montant à la prochaine session.

Une maison de commerce de bois fait de grandes affaires dans cette localité. Elle est naturellement pour ce gouvernement fédéral qui vient de prendre la part des marchands de bois, contre ses viliains colons que M. Mercier protégeait. La plus odieuse intimidation fut mise en jeu.

A quatre reprises, un électeur se présenta pour voter. C'était un bon libéral, qui guettait la chance d'exercer son droit de vote sans être vu par ses "bourgeois". Mais celui-ci guettait aussi sa victime. Par

Une catastrophe

Chicago, 19 nov.—La petite ville de Mountain View (Arkansas) a été jetée dans le deuil et la consternation par un terrible accident qui s'est produit pendant la soirée, à une fête organisée à l'école publique de la localité pour célébrer la victoire des démocrates aux dernières élections.

La fête devait se terminer par des salves d'artillerie et un grand feu d'artifice. Deux barils de poudre et de nombreuses pièces d'artillerie avaient été transportés à cet effet à l'école, où s'était réunie une foule énorme. Or, pendant que l'un des orateurs haranguait les personnes présentes, les deux barils de poudre ont fait explosion, l'école a été complètement détruite, la plupart des personnes qui s'y trouvaient ont été ensevelies sous les débris, et, pour comble de malheur, le feu a pris aussitôt aux débris.

Cependant les hommes qui sont parvenus à se dégager les premiers, se sont mis aussitôt à combattre les flammes et n'ont pas tardé à les rendre maîtres, de sorte qu'une seule personne a été sérieusement brûlée. Mais trois autres personnes auraient été tuées sur le coup, et deux autres si gravement blessées qu'elles sont mortes quelques instants après avoir été retirées des débris. Une quinzaine d'autres personnes environ ont été aussi très sérieusement blessées.

N'oubliez pas d'aller CHEZ A. P. LARUE

Marchand-Tailleur 47 RUE NOTRE-DAME, 104 COTE LAMONTAGNE, POUR Pardessus d'hiver. Habillements complets et Pantalons. FAITS SUR ORDRE.

1ère CLASSE—0—0—BAS PRIX COUPE AMERICAINE, par un tailleur expérimenté ayant été 12 ans dans un des premiers magasins de Montréal.

A. P. LARUE BASSE-VILLE, QUEBEC. 15 nov.—1 m

DEMANDES

DEMANDE D'EMPLOI.—UN JEUNE HOMME bien recommandé et possédant plusieurs années d'expérience dans le commerce général, demande une place dans un magasin de campagne. S'adresser par lettre: A. E. GANTIN, 21 rue St-Elizabeth, Montréal.

DEMANDE.—Une situation dans le commerce général, en détail ou en gros. Pourra fournir de bonnes recommandations. Adresse: M. R. Bureau de l'Electeur, 17 octobre.

SERVANTE DEMANDE.—Bonne à tout faire; devra savoir faire la cuisine. S'adresser au No 101, Grande-Allee. Gages élevés.

A VENDRE

A VENDRE.—Une bonne maison de bit, deux étages, à deux étages et à un étage, bien située, en garni, pouvant facilement être mise en deux étages. Elle contient deux chambres et une salle de bain. Elle est située dans une rue chaude et a un poêle de cuisine. A part cela, formalité à l'égard de la loi, elle est à vendre. Tapissée et peinturée de frais. Pour informations s'adresser à: E. F. MARIER, 259 rue St-Jean, 17 octobre.

MOULIN A VENDRE.—Un moulin à farine, bien situé, en garni, pouvant facilement être mis en deux étages. Elle contient deux chambres et une salle de bain. Elle est située dans une rue chaude et a un poêle de cuisine. A part cela, formalité à l'égard de la loi, elle est à vendre. Tapissée et peinturée de frais. Pour informations s'adresser à: E. F. MARIER, 259 rue St-Jean, 17 octobre.

WILFRID LAURIER A LA TRIBUNE. Magnifique édition des discours de M. Laurier depuis 1871.—On trouvera, encore à ce bureau quelques exemplaires reliés en cuir. 25 mai 1892.

A VENDRE.—Cette excellente maison, Nos 28 et 30 rue du Palais, avec belle cour, étable, etc. Possession immédiate. S'adresser à: ALFRED POULIOT, Procureur, 27 sept.—J n o No 27 rue du Palais.

AVIS AUX MARCHANDS.—Une magnifique salle de chantillons. S'adresser à: BUREAU DE POSTE DE QUEBEC.

Local spacieux à louer

Pour salles de chantillons ou bureaux commerciaux AU CENTRE DES AFFAIRES

Dans le spacieux édifice maintenant occupé par l'Electeur au pied de la Côte Lamontagne.

A l'entrée de la ville, à la porte des steamers et des bateaux, et à proximité des gares du chemin de fer du Nord, deux vastes étages pourront être mis à disposition de ceux qui désireraient louer, soit pour bureaux d'affaires ou pour les chantillons.

Assesneur, ent et gaze à chaque étage, voûtes de béton, local bien aéré et éclairé, dispositions des salles au gré des locataires. Pour conditions, s'adresser à ce bureau.

ECOLE DU SOIR.—M. F. Goidet, professeur à l'école des Chers Frères de Saint-Sauveur, ouvrira une classe du soir lundi prochain, 10 octobre, coin de rues Saint-Vincent et Colomb. Cours commercial et de langues française. Le nombre des élèves sera limité. Ceux qui désirent en profiter sont priés de s'adresser au No 55 rue Marsais, où leur donnera tous les renseignements voulus.

Notre grand choix en Pelleteries

DE TOUTES SORTES EST MAINTENANT EXPOSE

CASQUES, MANCHONS, PELLERINES, BOAS, CAPOTS, Etc

N'oubliez pas que nous voulons s'en défaire le plus tôt possible et pour cela nous y avons fait subir une réduction proportionnée afin d'être certain de vendre à tous ceux qui se présenteront.

Nous devons attirer tout spécialement votre attention qu'ayant fait une GRANDE REVUE DU STOCK, nous pouvons assurer que tous les départements sont encore au complet, surtout dans les différents lignes propices pour cette saison, telles que Tweeds pour habillements, pantalons, etc., Grand choix en draps pesants dans tous les prix, Etoffes à Manteaux, Etoffes à Robes, Lainages et Flanelles, Frocs et Caleçons, etc.

Persuadés qu'avec la réduction considérable qu'il y a sur tout le stock, le public de la ville et de la campagne trouvera de grands avantages en nous favorisant de sa visite que nous sollicitons

A. B. DUPUIS L. O. VILLENEUVE, Gérant.

Coin des rues St-Joseph et de la Couronne, St-Roch P. S.—Le magasin se ferme tous les jours à six heures, excepté le samedi.

Salle Jacques-Cartier

THEATRE ROYAL SEMAINE COMMENÇANT Lundi, 14 novembre

LES QUATRE SEURS EARL, chanteuses et artistes terribles et aériennes, 3 actes séparés et distincts. Les sœurs Earl, Marie et Hazel, audacieux exploités sur le trapèze. Saltoiva, dans une échaudoche "Paradis perdu". Petite Gypsy, une étoile en son genre. Les quatre sœurs Earl, sur le trapèze. Jack Brown Bros Walley, la crème des chanteurs et danseurs, champion des danseurs de Lancashire et du monde. Max et Hazel, les sœurs Earl, dans leurs originales spécialités. Miss Lizzie Johnston, la petite sœur de la comédie, dans ses danses de Montagnes. Miss Bobbie Carson, la petite sœur de la comédie. La soirée se terminera par une des plus belles comédies "L'Arrivée de Sullivan".

Prix populaires: 10, 20 et 30 cts Québec, 14 nov. 1892.

Cours de Danse, Maintien, Calisthénie, etc.

LES COURS DU PROFESSEUR MENDO NALDI, dans les branches ci-dessus, ont lieu à ses salles de l'Étage supérieur de l'Institut Canadien, rue de la Paix.

Classes des Jeunes, à 4 h. 30 p.m.; adultes, à 8 h. p.m. Des leçons privées seront données aux heures qui conviendront à une ou plusieurs personnes. À ses salles de Montagnes. Pour plus amples informations et circulaires, s'adresser aux magasins de musique A. Lavigne, R. Morneau et Allaire, ou au professeur sur les permis.

Publication indispensable DANS CHAQUE FAMILLE "PARIS-MODE"

JOURNAL donnant morceau de musique—romans—nouvelles—gravures coloriées—romans à sensation "L'Épouse Vierge"—ouvrages de fantaisie, etc.

La direction ne sera responsable que des arguments reçus sur mandat posé à l'adresse de la direction: (Paris-Mode, 810, Notre-Dame, Montréal); la direction ne pouvant être responsable des réclamations qui voyagent dans les différentes parties du Canada.

Abonnement: \$3.00 par an 10 octobre—3m

COMPAGNIE — DES — MOULINS A PAPIER DE MONTREAL

(Moulin à Papier du St-Laurent) Manufacture et vente de Papier à Livres, Papier Teinté, PAPIER NO 3 A JOURNAUX, PAPIER COLORE POUR AFFICHES, Papier manille blanc et écreu, Papier brun d'emballage, de paille.

Papiers spéciaux sur commande. Prix spécial pour fortes commandes. Notre spécialité est de fournir aux journaux par contrat, les papiers les plus schématiques et les plus avant de donner vos commandes.

BUREAUX ET MAGASINS: 584 à 588, rue Craig, MONTRÉAL Téléphone No 2690 Boite P. O. 1133 15 nov. 1892—1 m

MALADIES DES YEUX et des OREILLES

LE DR L. J. A. SIMARD, Professeur à l'Université Laval de Québec traite spécialement et exclusivement les Maladies des Yeux et des Oreilles.

Heures de consultation: 10 h. a. m. à 4 h. p. m. Bureau: 46 RUE ST-LOUIS — Eché. lan — E. J. H. p. 4

Notre grand choix en Pelleteries

DE TOUTES SORTES EST MAINTENANT EXPOSE

CASQUES, MANCHONS, PELLERINES, BOAS, CAPOTS, Etc

N'oubliez pas que nous voulons s'en défaire le plus tôt possible et pour cela nous y avons fait subir une réduction proportionnée afin d'être certain de vendre à tous ceux qui se présenteront.

Nous devons attirer tout spécialement votre attention qu'ayant fait une GRANDE REVUE DU STOCK, nous pouvons assurer que tous les départements sont encore au complet, surtout dans les différents lignes propices pour cette saison, telles que Tweeds pour habillements, pantalons, etc., Grand choix en draps pesants dans tous les prix, Etoffes à Manteaux, Etoffes à Robes, Lainages et Flanelles, Frocs et Caleçons, etc.

Persuadés qu'avec la réduction considérable qu'il y a sur tout le stock, le public de la ville et de la campagne trouvera de grands avantages en nous favorisant de sa visite que nous sollicitons

A. B. DUPUIS L. O. VILLENEUVE, Gérant.

Coin des rues St-Joseph et de la Couronne, St-Roch P. S.—Le magasin se ferme tous les jours à six heures, excepté le samedi.

Salle Jacques-Cartier

THEATRE ROYAL SEMAINE COMMENÇANT Lundi, 14 novembre

LES QUATRE SEURS EARL, chanteuses et artistes terribles et aériennes, 3 actes séparés et distincts. Les sœurs Earl, Marie et Hazel, audacieux exploités sur le trapèze. Saltoiva, dans une échaudoche "Paradis perdu". Petite Gypsy, une étoile en son genre. Les quatre sœurs Earl, sur le trapèze. Jack Brown Bros Walley, la crème des chanteurs et danseurs, champion des danseurs de Lancashire et du monde. Max et Hazel, les sœurs Earl, dans leurs originales spécialités. Miss Lizzie Johnston, la petite sœur de la comédie, dans ses danses de Montagnes. Miss Bobbie Carson, la petite sœur de la comédie. La soirée se terminera par une des plus belles comédies "L'Arrivée de Sullivan".

Prix populaires: 10, 20 et 30 cts Québec, 14 nov. 1892.

Cours de Danse, Maintien, Calisthénie, etc.

LES COURS DU PROFESSEUR MENDO NALDI, dans les branches ci-dessus, ont lieu à ses salles de l'Étage supérieur de l'Institut Canadien, rue de la Paix.

Classes des Jeunes, à 4 h. 30 p.m.; adultes, à 8 h. p.m. Des leçons privées seront données aux heures qui conviendront à une ou plusieurs personnes. À ses salles de Montagnes. Pour plus amples informations et circulaires, s'adresser aux magasins de musique A. Lavigne, R. Morneau et Allaire, ou au professeur sur les permis.

Publication indispensable DANS CHAQUE FAMILLE "PARIS-MODE"

JOURNAL donnant morceau de musique—romans—nouvelles—gravures coloriées—romans à sensation "L'Épouse Vierge"—ouvrages de fantaisie, etc.

La direction ne sera responsable que des arguments reçus sur mandat posé à l'adresse de la direction: (Paris-Mode, 810, Notre-Dame, Montréal); la direction ne pouvant être responsable des réclamations qui voyagent dans les différentes parties du Canada.

Abonnement: \$3.00 par an 10 octobre—3m

COMPAGNIE — DES — MOULINS A PAPIER DE MONTREAL

(Moulin à Papier du St-Laurent) Manufacture et vente de Papier à Livres, Papier Teinté, PAPIER NO 3 A JOURNAUX, PAPIER COLORE POUR AFFICHES, Papier manille blanc et écreu, Papier brun d'emballage, de paille.

Papiers spéciaux sur commande. Prix spécial pour fortes commandes. Notre spécialité est de fournir aux journaux par contrat, les papiers les plus schématiques et les plus avant de donner vos commandes.

BUREAUX ET MAGASINS: 584 à 588, rue Craig, MONTRÉAL Téléphone No 2690 Boite P. O. 1133 15 nov. 1892—1 m

MALADIES DES YEUX et des OREILLES

LE DR L. J. A. SIMARD, Professeur à l'Université Laval de Québec traite spécialement et exclusivement les Maladies des Yeux et des Oreilles.

Heures de consultation: 10 h. a. m. à 4 h. p. m. Bureau: 46 RUE ST-LOUIS — Eché. lan — E. J. H. p. 4

Notre grand choix en Pelleteries

DE TOUTES SORTES EST MAINTENANT EXPOSE

CASQUES, MANCHONS, PELLERINES, BOAS, CAPOTS, Etc

N'oubliez pas que nous voulons s'en défaire le plus tôt possible et pour cela nous y avons fait subir une réduction proportionnée afin d'être certain de vendre à tous ceux qui se présenteront.

Nous devons attirer tout spécialement votre attention qu'ayant fait une GRANDE REVUE DU STOCK, nous pouvons assurer que tous les départements sont encore au complet, surtout dans les différents lignes propices pour cette saison, telles que Tweeds pour habillements, pantalons, etc., Grand choix en draps pesants dans tous les prix, Etoffes à Manteaux, Etoffes à Robes, Lainages et Flanelles, Frocs et Caleçons, etc.

Persuadés qu'avec la réduction considérable qu'il y a sur tout le stock, le public de la ville et de la campagne trouvera de grands avantages en nous favorisant de sa visite que nous sollicitons

A. B. DUPUIS L. O. VILLENEUVE, Gérant.

Coin des rues St-Joseph et de la Couronne, St-Roch P. S.—Le magasin se ferme tous les jours à six heures, excepté le samedi.

Salle Jacques-Cartier

THEATRE ROYAL SEMAINE COMMENÇANT Lundi, 14 novembre

LES QUATRE SEURS EARL, chanteuses et artistes terribles et aériennes, 3 actes séparés et distincts. Les sœurs Earl, Marie et Hazel, audacieux exploités sur le trapèze. Saltoiva, dans une échaudoche "Paradis perdu". Petite Gypsy, une étoile en son genre. Les quatre sœurs Earl, sur le trapèze. Jack Brown Bros Walley, la crème des chanteurs et danseurs, champion des danseurs de Lancashire et du monde. Max et Hazel, les sœurs Earl, dans leurs originales spécialités. Miss Lizzie Johnston, la petite sœur de la comédie, dans ses danses de Montagnes. Miss Bobbie Carson, la petite sœur de la comédie. La soirée se terminera par une des plus belles comédies "L'Arrivée de Sullivan".

Prix populaires: 10, 20 et 30 cts Québec, 14 nov. 1892.

Cours de Danse, Maintien, Calisthénie, etc.

LES COURS DU PROFESSEUR MENDO NALDI, dans les branches ci-dessus, ont lieu à ses salles de l'Étage supérieur de l'Institut Canadien, rue de la Paix.

Classes des Jeunes, à 4 h. 30 p.m.; adultes, à 8 h. p.m. Des leçons privées seront données aux heures qui conviendront à une ou plusieurs personnes. À ses salles de Montagnes. Pour plus amples informations et circulaires, s'adresser aux magasins de musique A. Lavigne, R. Morneau et Allaire, ou au professeur sur les permis.

Publication indispensable DANS CHAQUE FAMILLE "PARIS-MODE"

JOURNAL donnant morceau de musique—romans—nouvelles—gravures coloriées—romans à sensation "L'Épouse Vierge"—ouvrages de fantaisie, etc.

La direction ne sera responsable que des arguments reçus sur mandat posé à l'adresse de la direction: (Paris-Mode, 810, Notre-Dame, Montréal); la direction ne pouvant être responsable des réclamations qui voyagent dans les différentes parties du Canada.

Abonnement: \$3.00 par an 10 octobre—3m

COMPAGNIE — DES — MOULINS A PAPIER DE MONTREAL

(Moulin à Papier du St

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL DE VILLE

Vendredi, 18 novembre 1892. Présents: Son Honneur le maire et MM. Leclerc, Huard, Robitaille, et les conseillers Angers, Boisvert, Bussières, Chambers, Dussault, Griffin, Johnston, Paquet, Parent, Rancour, Tessier, Thibaut, Vincent et Walsh.

Traverse, le conseil de ville de Lévis a le droit de désigner les endroits où les bateaux de la Traversée doivent faire des départs; que ce conseil est d'opinion que dans un cas comme celui-ci, où l'intérêt public est en jeu, le conseil de la ville de Lévis a le droit d'obliger la compagnie à se servir, pour un temps limité, d'un autre quai que celui actuellement en usage, pendant les travaux de réparation de la Traversée.

police. Il était alors trois heures vingt-cinq. Le magistrat se leva et vint interroger Bierry. On le fouilla d'abord. On trouva sur lui un mouchoir de femme et une longue corde. — Pourquoi cette corde? dit le commissaire. Pour vous pendre? — Oh! non, c'est pour soutenir mon pantalon.

UN COUP DE THEATRE AU TRIBUNAL. New-York, 19 nov. — La dernière audience du tribunal de police de Yorkville, à New-York, présidée par le juge Kilbreth, a été marquée par un incident qui a causé un gros scandale.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soumissions candidates et offres de soumission pour pont de glace seront reçues à ce bureau d'ici à MÉRIDIEN le 20 du courant, à 10 heures p.m., pour faire sur le pont de glace, entre Québec et l'Île d'Orléans, la part afférente de la corporation de Québec dans le dit chemin de fer de la ville et de la dite Île d'Orléans, le tout suivant les bases que l'on se procurera au bureau du sous-ingénieur.

Grande découverte médicale LE SOTHERION. L'Asthme! l'Oppression! la Consommation! radicalement guéris par le SOTHERION. Les nombreux certificats délivrés par les personnes les plus honorables et les médecins les mieux connus de cette ville attestent la supériorité du nouveau remède.

19 cents

480 Chapeaux Feutre POUR DAMES. 19c. — AUSSI — Blouses pour Fillettes \$1.90

Moitié prix IMPERMEABLES POUR DAMES

Boas en plume IMPERMEABLES POUR MESSIEURS

FORTIN & NICHARD

105-111 rue St-Joseph

ACHETEZ LA SUNSHINE

LES LUSTRES DE SALON, LAMPES DE SALLE ET PASSAGE, VERRES, ARGENTERIES, Coutellerie, Articles de fantaisie, patrons tous nouveaux

VENTE!

Pardessus, Complots Confection Marchandises pour hommes GRAND SACRIFICE

EXPIRATION DU LOYER

Liquidation DU SURPLUS DU STOCK

Le crime de Choisy-le-Roi

UNE JEUNE FILLE ASSASSINÉE

Genereux & Lachance

358, RUE ST-JEAN

P. E. POULIN & CIE

40, Rue de la FABRIQUE

GRAND REDUCTION

ELIE BEDARD, HORLOGER

GRANDE VENTE DE PARDESSUS

116, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

ESCOMPTE LIBERAL

G. SEIBERT, 34 RUE DE LA FABRIQUE

### CHEMIN DE FER DE QUEBEC

## LAG JEAN

Le 10 octobre 1892, les trains partent du Terminal, rue Saint-André, Québec, et arrivent comme suit, excepté les dimanches.

**DEPART DE QUEBEC**

6.00 A. M. — Express local pour la Jonction Rivière à Pierre, lundi, mercredi et vendredi, y arrivant à 8.30 a. m.

7.30 A. M. — Express direct pour le Lac Saint-Jean, mardi, jeudi et samedi, arrivant à la Jonction Chamblé à 5.15 p. m. et à Roberval à 6.30 p. m.

8.15 P. M. — Train local de la malle pour Saint-Raymond tous les jours, y arrivant à 8.45 p. m.

**ARRIVÉE A QUEBEC**

9.00 A. M. — Train local de la malle part de St-Raymond, tous les jours, à 6.30 a. m., arrivant à Québec à 9.00 a. m.

6.40 P. M. — Express direct part de Roberval à 7.30 a. m., le lundi, mercredi et vendredi de la Jonction Chamblé à 8.15 a. m. pour Québec, y arrivant à 6.40 p. m.

6.40 P. M. — Express local part de Jonction Rivière à Pierre à 2.40 p. m., mardi, jeudi et samedi, arrivant à Québec à 6.40 p. m.

20 minutes pour prendre le lunch au Lac Edouard.

Les Express local, nord et sud, fera le raccourciement à la Rivière à Pierre avec le chemin de fer des Basses Laurentides, par St-Tite, St-Jovite, St-Georges, Trois-Rivières. On peut se procurer des billets de passage chez H. M. Stocking, vis-à-vis l'Hotel St-Louis, et les stations intermédiaires ne sont pas touchés à Québec après 3 h. p. m. pour les stations au-delà de St-Raymond, à 5 h. p. m.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons de 125 a. m. et une quantité indéterminée de leurs effets au métrage GRATIS.

**ALEX. HARDY,**  
Agent gén. fret et pass.

**J. G. SCOTT,**  
Secrétaire et agent.

Québec 8 octobre 1892.

### PACIFIQUE CANADIEN

Changement des Trains à commencer le 2 octobre 1892

**LAISSENT QUEBEC**

1.10 P. M. — Arrivant à Montréal à 3.00 p. m., les trains pour St-Jean, Newport, Boston, Portland et les stations intermédiaires de la Côte du Pacifique, Ottawa, Winnipeg et les autres endroits de l'Ouest.

1.10 P. M. — Arrivant à Montréal à 6.30 a. m., les trains (exceptés) commencent avec les trains pour St-Jean, Newport, Boston, Portland, Ottawa, Winnipeg et les stations intermédiaires, pour Saint-Sauveur, Duluth, Saint-Raymond, Chicago et les autres endroits de l'Ouest.

**TRAIN DU DIMANCHE**

LAISSENT QUEBEC

1.10 P. M. — Arrivant à Montréal à 8.00 p. m., commençant avec les trains pour Toronto, Chicago, St-Raymond, Montréal à 8.10 a. m., et à 8.30 p. m., les trains du dimanche laissent Montréal à 6.30 p. m., arrivant à Québec à 10.30 p. m.

Pour billets, chars parloir et dortoir et autres informations, s'adresser aux Bureaux de Billet de Québec: HOTEL ST-LOUIS et STATION DU PALAIS.

8 oct-1 an

### CHEMIN DE FER QUEBEC CENTRAL

La ligne des chars parloir Wagner entre Québec et la Nouvelle-Écosse.

Service de trains solides entre Québec et Boston via Sherbrooke, et le chemin de fer Boston & Maine, et entre Québec et Portland via la Jonction Dussell et le chemin de fer Maine Central.

Le 10 octobre 1892, les trains circuleront comme suit:

**EXPRESS** — Départ de Lévis à 2 h. p. m., arrive à la Jonction Dussell à 6.30 p. m., et de Lévis à la Jonction Dussell à 7.45 p. m., arrive à Boston à 11.45 a. m.

Chars parloir Wagner et train solide de Québec à Boston se reliant à la Jonction Dussell avec le train direct pour Portland et les autres et dro. le jour.

**MIXTE** — Départ de Québec (frayère) 12.30 p. m., départ de Lévis à 1.15 p. m., arrivant à St-François à 6.30 p. m.

**ALLANT AU NORD**

**EXPRESS** — Laisse New-York à 1 p. m., laisse Boston à 7.45 a. m., laisse Sherbrooke à 7.45 a. m., arrive à Lévis à 2 p. m., arrive à Québec par le bateau-passager, à 2.15 p. m.

Chars parloir Wagner et train solide de Québec à Boston se reliant à la Jonction Dussell avec les convulsions du Maine Central venant de la Nouvelle-Écosse et de la Nouvelle-France.

**MIXTE** — Quitte St-François de la Beauve à 6.00 a. m., quitte la Jonction de la Beauve à 7.10 a. m., arrive à Québec à 12.15 p. m., et à Québec par le bateau-passager, 13.15.

C'est la seule voie sur laquelle circulent des chars directs entre Québec et la Nouvelle-Écosse se reliant avec les chemins de fer de Boston & Maine et la Jonction Harlaka avec l'Intercolonial, à Sherbrooke avec le Boston & Maine pour Boston, New-York, etc., et la Jonction Dussell avec le Maine Central pour Portland, Dauphin, Lewiston et tous les endroits de l'Etat du Maine.

Pour autres informations, pour billets, indicateurs, etc., s'adresser au bureau général des billets, en face de l'Hotel St-Louis, Québec, ou à aucun autre des agents de la compagnie.

**FRANK GRUNDY,**  
Surintendant général.

J. H. WALSH  
Gérant général, fret et passagers,  
Sherbrooke, 25 octobre 1892.

### CHEMIN DE FER Quebec, Montmorency et Charlevoix

COMMENCANT et après LUNDI le 17 OCTOBRE 1892, les trains circuleront comme suit:

**LA SEMAINE**

Départ de Québec. Arrivé à Ste-Anne, 7.55 A. M., 9.00 A. M., 10.15 A. M., 11.30 A. M., 12.30 P. M., Samedi seulement 1.20 P. M.

Départ de Ste-Anne. Arrivé à Québec, 11.45 A. M., 1.00 P. M., 2.15 P. M., 3.30 P. M., 4.45 P. M., Samedi seulement 5.50 P. M.

Départ de Québec. Arrivé à Ste-Anne, 7.55 A. M., 9.00 A. M., 10.15 A. M., 11.30 A. M., 12.30 P. M., Samedi seulement 1.20 P. M.

Départ de Ste-Anne. Arrivé à Québec, 11.45 A. M., 1.00 P. M., 2.15 P. M., 3.30 P. M., 4.45 P. M., Samedi seulement 5.50 P. M.

Pour autres informations, s'adresser au surintendant.

**W. R. RUSSELL,**  
Surintendant.

**G. S. CRESSMAN,**  
Gérant.

**Mercier, Gouin & Lemieux**  
AVOCATS  
Bureau: "Bâtisse New-York Life"  
7, PLACE D'ARMES  
MONTREAL

**AUGUSTE EDGE, L. L. B.**  
AVOCAT,  
NO 12, RUE DONAGNA  
HAUTE-VILLE, QUEBEC  
5 juin-1 an

### PIANOS, ORGUES ET MUSIQUE

## ARTHUR LAVIGNE

Editeur de Musique, Importateur



**PIANOS ET ORGUES**  
Des meilleurs manufacturés, vendus à des PRIX EXCESSIVEMENT MODIQUES et à termes de paiement très faciles.

**Orgues de \$50 à \$550**  
**Pianos de \$200 à \$600**

Pianos et Orgues de seconde main à louer ou à vendre à prix réduits

27 Pianos et Orgues réparés et accordés. Satisfaction garantie.

Musique nouvelle reçue toutes les semaines d'Europe et des Etats-Unis, au No 55, RUE LA FABRIQUE, QUEBEC

### GOLD LACK SEC

Dentz & Geldermann's

Est le meilleur Champagne sur le marché anglais

C'est le favori de Son Altesse Royale le Prince de Galles, de la Cour, du Club de la Marine, etc. On en fait usage à presque tous les banquets importants.

En glace chez les principaux restaurants et hôtels.

**LAWRENCE A. WILSON & Co**  
AGENTS  
MONTREAL  
juin 1 an-34 p.a.

### LAURENT MOIS N

SCULPTEUR  
COIN DES RUES ARAGI ET ABBET SAINT-SAUVEUR.

Se chargera de tout contrat pour parachever d'intérieur d'église ou de tout autre édifice en menuiserie, charpente et sculpture en tout genre, ornements en bois, plâtre ou composition, sculpture de modèles pour fonderie en creux et plâtre ou tout autre composition.

De plus, il confectionne les autels, tabernacles, confessionnaux, banquettes, crédences, piédestaux, chaires, balustrades, etc. Aussi statues en bois ou plâtre, déguisage, tournage et dorage. Boutique munie d'un tour et à vapeur. Conditions faciles. Un prix est sollicité.

Québec, 7 mai 1892-1 an 5 p.a.

### J. ELZ. POULIOT

AVOCAT

Commissaire pour le Nouveau-Brunswick et auteur des "NOTIONS D'AGRICULTURE" (C'est-à-dire de FRASERVILLE)

Bureau: 111, Côte La Montagne, Résidence: 30, rue Hébert, QUEBEC.

6 oct-6

### "L'ELECTEUR"

Journal d'information politique et générale (Quotidien et hebdomadaire)

**TIRAGE CERTIFIÉ: 11,459**

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
District de Québec

Je, Louis Eugène Thompson, gérant de l'établissement de "L'ELECTEUR" déclare: Que la circulation régulière de "L'ELECTEUR" est aujourd'hui de onze mille quatre cent cinquante-cinq copies (11,459). Et je fais cette déclaration, la croyant consciencieusement vraie et exacte, mais sans garantir la suppression des serments extrajudiciaires.

**LOUIS EUG. THOMPSON,**  
Assermenté et reconnu devant moi à Québec, le 23 avril 1892

**F. X. GOSSELIN,**  
Com. Cour Supérieure,  
District de Québec.

Le meilleur medium de publicité de la cité de Québec

Les hommes d'affaires, négociants, industriels, qui désirent se mettre en communication avec le public, ne sauraient mieux faire que de lui parler par l'organe de "L'ELECTEUR". Leur voix sera entendue, non seulement dans tous les quartiers de la Cité, mais aussi dans tous les comtés de la Province.

**Département Typographique**

"L'ELECTEUR" POSSEDE LE PLUS VASTE ETABLISSEMENT D'IMPRIMERIE A QUEBEC

**AVIS AU PUBLIC**

Ouvrages typographiques de tous genres exécutés avec soin et promptitude:

**LIVRES, FACTURES, COMPTABILITE, FORMULES EN TOUS GENRES, CIRCULAIRES DE COMMERCE, PLACARDS, PROGRAMMES DE THEATRE, CARTES DE VISITE, ETC., ETC., ETC.**

**"L'ELECTEUR" POSSEDE LE PLUS VASTE ETABLISSEMENT D'IMPRIMERIE A QUEBEC**

**J. L. O. VIDAL & FILS**  
97, 99, 101  
RUE ST-PAUL, QUEBEC

Liniment Minard guérit les brûlures.

### ACHETEZ TOUJOURS LES MEILLEURES MARCHANDISES

Allumettes, Seaux, Cuvettes, Planches à laver, Papier manilla brun et de couleur

Exigez de votre epicier les ALLUMETTES EDDY et n'en prenez pas d'autres

**COMPAGNIE E. B. EDDY,**  
HULL, P. Q.

### RE-OUVERTURE

BON MARCHÉ SANS PRECEDENT

## THEES THEES

### RECOLTE DE 1892-93

Reçu directement du marche de Mining Lane

Sous la direction d'un connaisseur professionnel POUR LA QUALITE, BIEN PEU LES EGALE, AUCUN NE LES SURPASSE

DETAILLES AUX PRIX DU GROS

Grand entrepôt de Thé, 10 Rue St-Jean

Le Noir, bonne qualité (flemme-feuille) prix étonnant..... 16s.  
Thé noir de choix, plein corps, force intense, bouquet exquis..... 20s.  
Le "The surprise" à 30c. par livre. D'élégante mixture de thé indien et chinois, aromatisé pur et odorant..... 20s.  
Mixture, Ceylan, Chine et Darjeeling (choix spécial)..... 20s.  
Japon noir coloré, étonnant et délicieux du Dominion..... 12s. 1/2  
Ceylan (Darjeeling)..... 20s.  
Ceylan, extra, Pekoe Oolong..... 20s.  
Hyson extra choix de Assam..... 20s.  
Remise des Golden Tips, de la plantation Carimora, valant \$1.00 la livre..... 20s.  
Pouchong, Congo, Pekoe, Orange Pekoe, Flowery Pekoe, Ceylan, Souchong, noir et vert, indien, Ceylan, Java, Japon, Chine, les meilleures qualités qui ont jamais été en, prises dans le Dominion..... 20s.  
Liste de prix et d'échantillons gratuits. (à comparer avec les autres.)  
N. B. — 50 centimes pour argent comptant.

**N'oubliez pas d'adresser:**

**Grand Entrepôt de Thé, No 10, rue St-Jean**  
**A. WATTERS & CIE**  
9 juillet-6m.

### PIANOS, HARMONIUMS, MEILLEUR CHARBON DE FORGE NEWCASTLE

582 TONNES DU PLUS BEAU CHARBON DE FORGE

Justement en déchargement

EN GROS ET EN DETAIL

**Geo. M. Webster & Co.**  
95, 97, 99, RUE D'ARMOISE  
TELEPHONE 296

### ETOFFES A ROBES

NOUS SOLICITONS UNE VENTE A notre départ de robes à la mode qui est maintenant des mieux assorties et renferme de hautes nouveautés en

Costumes: Rops en soie et en laine, nuances et finesses de toutes sortes. Bengaline tout blanc; serges noires et de couleur, Chevots, etc., etc.

NOUS désirons attirer une attention spéciale sur les lignes nouvelles à nos marchés de DRAP UNIFORME, COSTUMES, 44 pouces de large, seulement 30 ct.

DRAP FANTAISIE POUR COSTUMES, 44 pouces de large, 35c, 38c, 40c.

MELONS, 21 pouces de large, 15c et 25c.

Quantités d'Etouffes à Robes fantaisie à 12c, 15c, 20c, etc.

Dans ce département se trouvent les nouveaux MANTEAUX, CAPES, combinaisons de manteaux et MANTEAUX EN SEALETTE, MANTEAUX USTERS très nouveaux.

**MODES**

DERNIERES NOUVEAUTES EN CHAPEAUX de toutes sortes.

Nouvelles formes en chapeaux de feutre et de soie.

FLURS, PLUMES, etc., etc., en grande variété.

**Glover, Fry & Cie.**

### A. LEOPRED

(Gérant de Laval et de McGill)

### INGENIEUR DES MINES

Bureau principal: Québec  
Succursale: Sherbrooke, bâtiment de l'Hotel  
Succursale: Montréal, 17, Côte de la Place d'Armes.

Pour tout ce qui a rapport aux Mines

### NOUVELLES MACHINERIES A QUEBEC

NOUS AVONS revu complètement nos listes de machineries. Nous avons pris de nouvelles agences très importantes. Nos prix sont les plus bas du marché, mais la qualité est ce que nous avons recherché avant tout. Nous pouvons affirmer que nous avons ce qu'il y a de mieux dans les prix les plus bas possibles.

Permettez une courte énumération:

**MACHINES AGRICOLES**  
Presse à foin continue de Laprairie (J. B. Doré) & Fils.  
Machines à bat. 10, 1 et 2 chevaux.  
Charrue d'acier Aumont.  
Machine hache-paille Aumont.

**LATERIE**  
Les séparateurs centrifuges Alpha de Laval.  
Les extracteurs de beurre.  
Le "Burrigun" séparateur.  
Encêtre, fabeck et accessoires.  
Quarts ou Firkins Danols.  
Moulin à café.  
Bouteilles canadiennes.  
Bouteilles à fromage démontées.

**ELECTRICITE** — (Piles, Tringles)  
Fers à souder électrique. Lampes électriques. Piles médicinales.

**MACHINES, OUTILS**  
Les planers les plus améliorés.  
Les scieries les moins coûteuses.  
Moteurs de toutes espèces.  
Nos roues à eau sont connues, et en fait d'engins, nous vendons ce qu'il y a de mieux, comme le Brown Automatic, le Vesting House, etc.

**SPECIALITES** : Un petit "Géant" de 3 p. Shaft en bon état.  
500, 420 BOUTES ROUGES, première qualité.

Une excellente armoire presque neuve.

ADRESSEZ-VOUS A  
**J. L. O. VIDAL & FILS**  
97, 99, 101  
RUE ST-PAUL, QUEBEC

Liniment Minard guérit les névralgies.

### ARCHER & CIE

Rue St-André  
TELEPHONE 646  
15 oct-1 an

### DEMANDE

La Papeterie Commerciale de Rougemont demande de suite des agents pour vendre ses produits qui consistent en cent mille poinçons, dix mille poinçons, autant de poinçons et poinçons, ainsi que menus fruits et arbutus, ornements et autres fournitures en grand nombre tel que crayons noirs, anneaux-plumeurs, boutons-plumeurs, érabes à feuilles pourpres, etc., etc. Beaucoup de nouvelles variétés de poinçons russes qui rapportent la seconde année après être plantés. Le tout est garanti. Les propriétaires ont vingt-deux années d'expérience. Adressez-vous aux propriétaires.

**THÉBAUD & FRIERES**  
Rougemont,  
Com. Rouville, P. Q.

### COMPAGNIE DE NAVIGATION

## Richelieu & Ontario

Un STEAMER DE CETTE COMPAGNIE partira de Québec pour Montréal tous les jours (excepté le dimanche) à 5 heures p.m. arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel. Lundi, le 31 octobre et après jusqu'à la clôture de la navigation, tous les bateaux partiront à 4 heures au lieu de 5 heures.

Les billets et cabines pour Montréal se vendent aux bureaux de la compagnie, qui sont: Le "Temple" et aussi à l'agence de M. R. M. Stocking, en face de l'Hotel St-Louis.

**JULIEN CHABROT,**  
Gérant Général.

**L. H. MYRAND,**  
Agent.

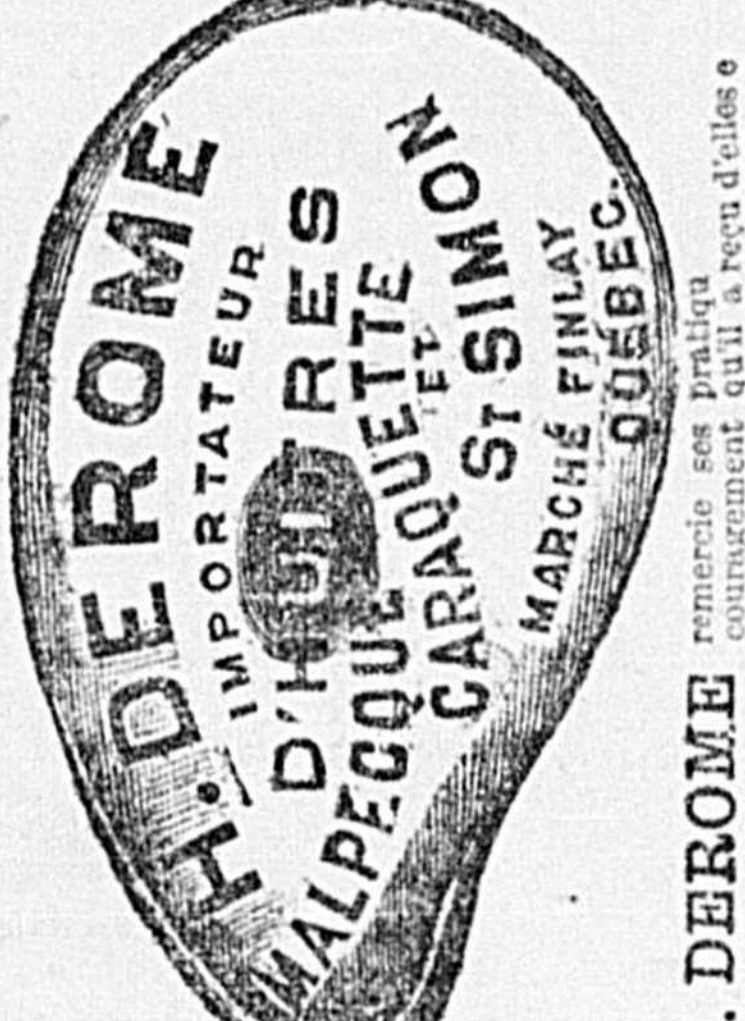
27 juillet 1892.

### Traverse de Québec et Lévis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE (de 6 heures le dimanche) partent le dimanche (excepté) quittent:

QUEBEC	LEVIS
A. M. 8.30 Train mixte pour Richmond	A. M. 7.00 Malle de l'Ouest
12.00 Train Express rapide pour l'Ouest	P. M. 2.30 Train Express rapide de l'Ouest
P. M. 7.00 Malle pour l'Ouest	
<b>Pour l'Intercolonial</b>	
A. M. 7.30 Malle pour Campbellton	A. M. 6.00 Mixte de Rivière du Loup
7.45 Train (accompagnement pour la Rivière du Loup	P. M. 12.15 Malle de Halifax
P. M. 2.15 Malle pour Halifax	1.15 Malle de Campbellton
4.30 Train (accompagnement pour Rivière du Loup	6.15 Train (accompagnement de la Rivière du Loup
<b>Pour le Québec-Central</b>	
A. M. 7.00 Express pour Sherbrooke	A. M. 6.30 Express de Sherbrooke
P. M. 1.00 Train mixte pour St-Joseph	10.15 Train Mixte de St-Joseph
3.00 Express pour Sherbrooke	P. M. 1.15 Express de Sherbrooke

17 octobre 1892.



**M. DEROME** importateur et distributeur de toutes les nouveautés en articles de toilette, parfums, savons, etc., etc. Adressez-vous à son magasin, 101, rue St-Joseph, Québec.

### HUITRES ! HUITRES !

EN GROS ET EN DETAIL

A l'approche de l'ouverture de la saison des huitres, j'ai l'honneur de vous annoncer qu'avant fait les arrangements nécessaires, je suis en mesure de faire venir directement des bords de pêche tout ce qu'il y a de plus choisi en huitres Malpeques et autres.

Pendant toute la saison j'en recevrai tous les jours, et par conséquent j'aurai l'avantage de servir le public, en gros et en détail, et ce à des prix défiant toute compétition.

Dans l'espoir que vous me favoriserez de votre patronage,

J'ai l'honneur d'être,  
Votre etc., etc.,  
WM SAVARD,  
39, rue Notre-Dame,  
Basco-Ville.

N. B. — Les premières huitres m'arriveront le 19 septembre. Ceux qui veulent en avoir ce jour-là n'auront qu'à me donner leur commande d'avance.

13 sept-1 an

### Etouffes pour pardessus

— ET —  
**Complets**

Nous avons actuellement en mains quelques uns des plus beaux TWEEDS écossais et Killarney pour complets qui aient jamais été importés sur le marché.

— AUSSI —  
Un assortiment spécial d'etouffes pour Pardessus d'automne de largeur spéciale et de toutes les nuances les plus nouvelles

### W. Vincent

RUE DE LA FABRIQUE  
10 septembre 1892.

**CE N'EST PAS NOUVEAU**

Co n'est rien de nouveau que les maladies se guérissent de toutes sortes de maladies avec les remèdes sauvages de J. E. P. Racicot, car ils ne sont composés que de plantes et de racines, tels que l'on s'en sert autrefois. Il n'y a pas de maladies qui puissent résister à l'efficacité de ces remèdes. Nous ne pourrions citer ici toutes les maladies que peuvent guérir les remèdes sauvages de J. E. P. Racicot, mais nous dirons à tous ceux qui souffrent qu'ils veulent se guérir, ils ne peuvent faire rien de mieux ni de plus sage que de se procurer au plus tôt ces précieux remèdes de la santé. Avec eux on peut braver tout ce qui peut se rencontrer dans la vie. Pour vous les procurer, n'oubliez pas de vous rendre à l'Enseigne du Gros Sauvage chez

**J. E. P. RACICOT**  
No 25, RUE ST-JOSEPH,  
Saint-Roch, Québec.

### LOTTERIE MONT-ROYAL

25, rue St-Pierre, Basco-Ville, Québec.  
24 oct-1 an

### Feuilleton de L'ELECTEUR

## MISS DIANA

SOUVENIR DE LA CAL FORMI

Elles sont adressées à Ben, qui vous les remettra. Il est bien payé, d'une part; de l'autre, il a besoin de vous. Joe les portera à la casa dont je vous ai parlé et d'où un Indien sûr les acheminera. Bientôt j'espère pouvoir vous envoyer des renseignements précis. Si William vit, je le retrouverai; s'il est mort, je le vengerais.

"Et maintenant, ma chère Diana, que Dieu vous garde! Comptez sur moi. Je vous ai donné ma vie, j'ai jusqu'au bout, sûr, quoiqu'il arrive, qu'à défaut d'un sentiment plus tendre vous garderez toujours de moi, mort ou vivant, le souvenir d'un ami dévoué."

"Morgan."

Pendant ce temps Dane poursuivait rapidement sa route, se dirigeant sur San-Francisco, éperonné par le désir de revoir Diana. L'expression que la jeune femme avait produite sur lui grandissait chaque jour par l'absence et le souvenir. Cette fleur d'une civilisation raffinée transplantée brusquement dans ce milieu d'aventuriers, en paraissait plus étrange et plus rare; elle éveilla dans le cœur de Dane le souvenir confus d'autres beautés vives ailleurs et dont elle incarnait en elle le charme séduisant et l'exquise séduction. Il la revoyait hautaine et dédaigneuse, belle d'une beauté souveraine, devant ces brutes secouées par une respectueuse émotion. Comme dans un rêve, il prêtait l'oreille à ces accents purs, à ces chants tout à tour doux comme la caresse d'une sœur, passionnés comme le baiser d'une amante, et, silencieux, il pressait l'allure de Storm. Antonio l'observait à la derobée et s'étonnait de son mutisme. Ses hommes le suivaient à distance, impatients de retrouver à San-Francisco les jouissances brutales dont ils étaient sevrés depuis des mois, le jeu et ses émotions violentes, l'en-de-vie, les femmes et l'orgie. Pour la première fois de sa vie, Dane se sentait envahi par une passion vraie. Mais une nature comme la sienne n'admettait pas de résistance. Roi dans cette ville de San-Francisco où son audace et son sang-froid s'imposaient à tous, où sa prodigalité ralliait autour de lui la tourbe des déclassés américains, des desperados californiens, des convicts échappés de Melbourne et de Sydney, où ceux qui ne l'aimaient pas le redoutaient, il se sentait à la hauteur de tous les dangers de taille à renverser tous les obstacles. Aux jours d'élection, un mot de lui enlevait les suffrages ou déchaînait l'émeute. Dans cette société naissante, la force régnait seule, et la force, il la possédait. Diana pourrait-elle lui résister? A cette pensée, un sourire de dédain plissait les lèvres. Il se souvenait bien que, dans son unique entrevue avec lui, la jeune femme avait arrêté d'un regard l'aveu brutal qu'il venait de lui faire; il devinait en elle une volonté à la hauteur de la sienne; mais il se disait qu'elle ne l'intimiderait pas deux fois et qu'un homme comme lui était né pour être le maître d'une femme comme elle. Diana lutterait, tant mieux: la lutte était son élément. Elle résisterait, soit: sa passion trouverait dans cette résistance un attrait de plus. Il voulait; donc elle céderait.

Puis après... qu'en ferait-il? Le jouet d'une heure ou la dernière passion de sa vie? Il n'en savait rien et n'en avait cure. L'avenir ne le préoccupait guère. Ce qui le rendait vraiment fort, c'est qu'il concentrait sur le désir d'un moment, sur la satisfaction du caprice même le plus éphémère toute son énergie, toute sa résolution, et que le souci des conséquences futures ne faisaient jamais hésiter sa volonté.

Il était décidé à tout pour atteindre son but. A défaut de la persuasion, il enlèverait Diana, dût-il, pour faciliter sa tentative, provoquer à San-Francisco un de ces mouvements populaires auxquels le plus futile incident servait de prétexte. Dane n'ignorait pas que, s'il avait pour lui les hommes de désordre, avides de jouissances, impatients de toute légalité et de

tout contrôle, il avait contre lui tous ceux qui étaient las de sentir leurs intérêts et leur vie à la merci d'une bande d'aventuriers, rebuts de l'Europe et de l'Amérique, vidant à coups de revolver leurs différends dans les rues de la ville, s'emparant des terrains à leur convenance, s'y fortifiant et y soutenant des sièges en règle contre les légitimes propriétaires. Il comprenait qu'un pareil état de choses ne pouvait durer, qu'un jour le droit et l'ordre l'emporteraient sur la licence et le désordre. Pourquoi ne pas disparaître auparavant, en finir par un coup d'éclat, enlever Diana et gagner la Sonora, où il rêvait de se tailler aux dépens du Mexique une principauté indépendante? Des milliers le suivraient, attirés par l'appât des mines d'or, par le prestige de son nom et de son audace. Avec de pareils hommes, prêts à tout, il pouvait tout oser, tout espérer, et dans ses rêves hardis d'aventurier audacieux il se voyait conquérant et maître d'un empire.

Dès son arrivée à San-Francisco, il apprit que le comité de vigilance avait mis le temps à profit et annoncé hautement l'intention de prendre des mesures rigoureuses pour expulser de la ville les gens sans aveu et les fauteurs de désordre. C'était la guerre qu'on lui déclarait. Dane donna ordre à ses hommes de recruter ses affidés; il leur remit de l'or et les lâcha dans les bouges. Pour toute instruction, il leur enjoignit de se tenir à sa disposition, prêts à agir au premier signal.

Le même soir, il se rendit à l'Eldorado. Ben l'accueillit par un grognement de bienvenue qui manquait de cordialité; mais l'obséquiosité du digne propriétaire de l'Eldorado témoignait de la crainte que lui inspirait son commensal. Dane n'en demandait pas davantage. En peu de temps il fut au courant de ce qui s'était passé depuis son départ. On ne parlait que de Miss Diana; on affirmait que le banquier Winter en était fou et prêt à tous les sacrifices. Elle n'avait pas, ajoutait-on, daigné répondre un mot à ses lettres éplorées. Don Joaquin professait pour elle un culte chevaleresque, et don Joaquin, d'illustre descendance espagnole, possédait des terres considérables et une fortune égale à celle de Winter. Elle avait refusé la main de don Joaquin, mais semblait l'honorer d'une estime particulière, d'ailleurs, indifférente et hautaine, remplissant scrupuleusement ses engagements avec Ben auquel elle inspirait un respect profond et dont les affaires prospéraient au delà de toute espérance, miss Diana était pour tous une énigme indéchiffrable. Les commentaires supplémentaires à l'ignorance où l'on était de son origine et de ses desseins.

De ce qu'il entendit, Dane conclut que miss Diana était une de ces femmes habiles à se faire valoir, surexcitant leurs désirs par leurs refus, ou bien, et cela lui semblait plus vraisemblable, dédaigneuses de pareils hommages, fières, et décidées à ne céder qu'à un homme capable de lui inspirer une passion profonde. Il l'observa attentivement le soir, quand elle parut sur l'estrade; mais, si maître qu'il fut de lui-même, il ne put se soustraire à l'influence qu'elle exerçait sur lui. Sa vue l'enivrait, son chant le troublait; absorbé dans sa contemplation, il n'entendait pas même le bruit des applaudissements. Debout, pâle, appuyé au mur, il semblait seul impassible au milieu de l'enthousiasme général. Diana l'aperçut. Leurs regards se croisèrent; mais il ne put lire dans le sien qu'une froideur glaciale et un hautain défi. Elle lui parut plus belle ainsi, plus belle et plus désirable. A tout prix il briserait son orgueil, il la ferait plier devant lui.

Sa résolution prise, il redvint subitement lui-même et se dirigea vers une table de jeu où don Joaquin livrait à la banque un formidable et malencontreux assaut.

— Le proverbe est donc vrai, don Joaquin: heureux en amour, malheureux au jeu.

— Je ne sais ce que vous voulez dire, Dane.

— Allons donc, mon cher, ne faites pas l'ignorant. Arrivé de ce soir, je n'entends parler que de votre passion pour la belle Diana. On affirme même que vous lui avez offert votre fortune.

(A continuer)

On annonce la rupture définitive de la... 600 ans grévistes en vertu de salaires...

Le baron Reinach, l'un des directeurs du canal de Panama, contre qui se préparent des poursuites criminelles, est mort subitement samedi soir à Paris.

Forcé exacte des partis dans la nouvelle Chambre des représentants à Washington... 222 démocrates, 125 républicains, 7 populistes; majorité démocratique: 90.

Le conseil central d'hygiène est dissous et les grandes mesures abandonnées. On revient au Conseil provincial, qui n'aura que cinq membres au lieu de sept.

Le gouvernement DeBoucherville ayant poursuivi un acquiescement de mines en recouvrement de la taxe de 1 1/2 p. c., et le juge Mailhot ayant débouté le gouvernement, déclarant la taxe ultra vires, les journaux conservateurs cherchent à faire croire que cette décision atténue un peu le passé par le gouvernement Mercier.

Thal's too thin; it won't reach!

L'asile de Beauport

LES NEGOCIATIONS

Les négociations concernant l'Asile de Beauport sont conduites d'une façon tellement mystérieuse qu'il est difficile d'obtenir des renseignements précis.

Voici cependant certaines informations que nous avons réussi à obtenir et que nous vous tout lieu de croire exactes.

On sait que les Dames religieuses des Soeurs Grises ont consenti à se charger du soin des aliénés aux conditions qui leur seraient imposées par le gouvernement.

Elles sont disposées à acheter un lot de terrain sur lequel elles pourraient établir un asile pour le gouvernement.

Mais naturellement, ces religieuses ne voudraient pas payer plus cher qu'il ne convient pour l'installation, afin de ne pas se mettre dans l'impossibilité de remplir plus tard leurs obligations envers les patients.

De son côté, le gouvernement, qui entend rembourser ses souscriptions électorales à même ce marché, ne tient pas à recevoir des religieuses des propositions trop avantageuses.

Tout pourqu'il les religieuses ont été informées qu'elles devaient communiquer avec les propriétaires de l'asile, et non avec le gouvernement.

Comme cette correspondance ne fera pas partie du dossier officiel et ne pourra pas être rendue publique, le gouvernement pourra passer outre les offres des Soeurs Grises et payer \$50,000 à \$100,000 de plus, en prétextant qu'il ne savait pas que les Soeurs Grises ont offert moins.

Pour enlever ce prétexte au gouvernement, nous allons lui communiquer certaines faits qu'il ne peut pas ignorer officiellement, mais sur lesquels il lui était facile d'être tout aussi bien fixé que nous.

Il y a quelque temps, les Soeurs Grises ont écrit aux propriétaires de l'asile de Beauport pour leur offrir d'acheter leur établissement sur la base de l'évaluation faite par les propriétaires eux-mêmes dans leur marché conclu avec M. Ernest Landry, c'est-à-dire \$270,000.

Subséquent, l'arbitre du gouvernement porta cette évaluation à \$225,000. Les religieuses écrivirent alors aux propriétaires de l'asile qu'elles consentaient à payer le montant fixé par l'arbitre du gouvernement, c'est-à-dire \$225,000. Comme les propriétaires de l'asile réclamaient \$600,000, on conçoit que ces offres ne leur plaisaient guère. Aussi se gardèrent-ils bien de laisser entrevoir la moindre trace dans les départs.

Ce que voyant, le gouvernement et les propriétaires de l'asile se sont entendus pour envoyer M. Violette à Montréal visiter toutes les communautés religieuses de cette ville afin de les engager à offrir aux propriétaires plus que les Soeurs Grises. On ne peut pas dire en tout cela que les Soeurs Grises et M. Peters, arbitre du gouvernement, offrent de s'engager à construire un asile supérieur à celui de Beauport pour le prix qu'elles offrent, savoir \$225,000.

Ce point important sera sans doute contesté, parce qu'on prend bien soin d'en laisser entrevoir la preuve dans les documents officiels; mais le gouvernement est tout de même bien renseigné par des documents non officiels et qu'il se gardera bien de mettre au dossier.

Ce qui paraîtra à la Chambre quand nos amis demanderont la production des papiers, ce sera une correspondance extrêmement habile échangée entre l'honorable sénateur Landry et le secrétaire de la Province. On tâchera alors de lire sans dire rien de ce qui est arrivé à Montréal, tantôt vertement le gouvernement, et d'autres non moins corsées de M. Pelletier affectant de défendre son à son \$600,000 sans aucunement s'adresser aussi à Mgr Bégin, afin de colorer la transaction de l'autorité de cette haute intervention.

Voilà où en sont rendues les négociations. Si elles vont lentement, c'est qu'elles sont loin d'être du goût de tous les membres du cabinet.

Deux séances orageuses ont déjà eu lieu à ce sujet. Samedi, M. Landry a eu une conférence d'une heure, de 11 h. à midi, avec le lieutenant-gouverneur, à son bureau au Parlement. Il est difficile de savoir exactement ce qu'il s'est passé. Mais si nous en jugeons par quelques bribes des conversations, M. Landry aurait fait chercher en vain des arguments qu'il devait intervenir pour faire cesser l'opposition de certains ministres, puisque c'était lui, M. Landry qui avait fourni les fonds pour faire maintenir son coup d'Etat.

Messieurs, J'ai l'honneur d'annoncer réception de votre lettre en date du 9 courant, mais qui n'a été qu'à Québec, que le 14 courant et que je n'ai pu hier seulement.

Je n'ai pas encore eu le temps de lire avec soin le volume considérable contenant près de quatre cents pages de preuve que vous m'avez envoyés le même jour; et de plus, il serait prématuré pour moi de commencer une longue critique de la ligne de conduite de l'avocat de la couronne, ou des décisions des commissaires avant que les procès ne soient rapportés à la Chambre des Communes.

Je me suis écarté votre lettre du 5 septembre dernier dans laquelle vous offrez de me rendre vos services professionnels à ma

disposition pour que je fusse en mesure d'établir les accusations dont la Commission Royale devait s'enquérir. Je donnai alors mes raisons pour ne pas me rendre à votre invitation, en vous adressant une copie de ma lettre aux Commissaires, en date du 13 septembre. Je ne crois pas devoir y revenir ici. Je dirai simplement que mon opinion générale, à laquelle je m'en tiens encore, était que des accusations très importantes ont été complètement émises par ces commissaires sans que l'on ait eu le temps de les discuter.

Pour des raisons que je ne puis que soupçonner, aucune réponse quelconque n'a été donnée à cette lettre. On m'a laissé absolument ignorer si l'avocat de la couronne ou les commissaires avaient partagé mes vues jusqu'à hier où, évidemment bien trop tard, vous venez critiquer ma conduite et dire que les accusations de M. Howell étaient plus complètes que les miennes.

Par exemple, vous n'avez aucunement expliqué pourquoi vous avez pas annoncé que les accusations furent faites des commissaires et les vôtres avant que les témoins essentiels eussent tous été entendus et renvoyés.

Si vous confessez que c'est pour moi une surprise extraordinaire de vous voir déclarer que les accusations de M. Howell étaient plus complètes que les miennes, vous devriez dire que vous n'avez rien dit de ce que j'ai allégué et qu'il m'allaient tellement plus loin que mes accusations que je n'ai pas même osé comparer pour le prouver. Je crains que l'enthousiasme qui vous a inspiré pour M. Howell ait fait en revoyant mes accusations, de si nombreuses altérations propres à me convaincre, à convaincre la presse et (comme vous le dites) les avocats de sir Adolphe, qu'il y avait des différences essentielles et intentionnelles dans la portée et la signification des deux séries d'accusations.

De plus, bien que vous ayez reçu, vers le 1er septembre et avant qu'aucun témoin eût encore été sommé de comparaître, ma lettre aux commissaires établissant clairement mes doutes sur la nature de la preuve que vous m'aurait permis de produire, à l'appui de mes accusations originales, tous les témoins dont j'avais suggéré les noms ont été entendus les uns après les autres, sans que je fusse de vous ou des commissaires le moindre avis qu'une telle preuve serait admise. Sans vouloir attribuer à quel que ce soit de mauvais motif le refus de me permettre de produire, je ne puis m'empêcher de penser que ceux qui sont peu charitables peuvent être disposés à douter de la sincérité de votre silence sur ce point—silence qui a été soigneusement gardé jusqu'à ce que le dernier de ces témoins eût été examiné. Lors de son examen, il a été déclaré que la preuve, on le dit, que l'enquête avait pris une autre plus large qu'on ne le supposait, et maintenant on me demande si je n'ai pas d'autres témoins à suggérer.

La tactique même de votre démarche me paraît douteuse, parce qu'elle arrive manifestement trop tard. J'ajouterais toutefois que, dans le moment, je ne vois aucun autre témoin essentiel à la preuve de mes accusations originales que ceux nommés dans ma lettre du 13 septembre dernier. Le coup d'œil rapide que j'ai pu jeter sur la preuve me démontre même que la nature restreinte de l'enquête, ainsi que les circonstances sans précédent qui l'ont entourée, n'ont pu empêcher certaines révélations importantes d'éclater d'une partie des faits sur lesquels mes accusations étaient basées. Vous devez donc entièrement ces révélations à la liste que je vous ai fournie, et les témoins que j'aurais fait entendre d'après les propres accusations. Après avoir vu votre liste, il vous était impossible (même si vous l'eussiez désiré) de vous abstenir de les sommer de comparaître.

Lorsque la preuve, quelque imparfaite qu'elle soit, aura été publiée, on ne pourra pas dire que l'enquête a été menée avec soin et que l'on n'a rien négligé pour satisfaire aux exigences politiques du parti ont voulu que l'on me refusât un comité d'enquête de la Chambre des Communes. Je me tromperai fort si l'opinion publique indigne n'insiste pas pour que l'enquête, large, complète et entière, soit faite par le Parlement ou le prochain session, et que l'on s'enquière à fond des révélations partielles qui ont été faites.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre obéissant serviteur, J. D. EDGAR.

Dernières Dépêches

Nouvelles de Montréal

M. LE JUGE DAVISON NE PEUT REUSSIR A FAIRE CONDAMNER UN JOURNALISTE

LA TEMPETE DE VENDREDI

NOUVELLE PROTESTATION CONTRE LES TAXES

Les étudiants en droit

MGR FABRE ET "LE ECHO DES DEUX MONTAGNES"

Le candidat libéral à Soulanges

Le procès Mercier en brochure

LE TEMPS QUI FAIT A LA METROPOLE

Les marchands et la taxe du gouvernement

Commission Royale

SEANCE DE SAMEDI

Lettre de M. Edgar, M. P.

Voici le texte de la lettre de M. J. D. Edgar, M. P. adressée à M. de la Roche, à M. Bisson, les avocats du gouvernement, et qui a fait les frais de la séance de samedi.

A. J. S. Archibald, C. R., et F. J. Bisillon, C. R.

RE: Enquête Caron.

Messieurs, J'ai l'honneur d'annoncer réception de votre lettre en date du 9 courant, mais qui n'a été qu'à Québec, que le 14 courant et que je n'ai pu hier seulement.

Je n'ai pas encore eu le temps de lire avec soin le volume considérable contenant près de quatre cents pages de preuve que vous m'avez envoyés le même jour; et de plus, il serait prématuré pour moi de commencer une longue critique de la ligne de conduite de l'avocat de la couronne, ou des décisions des commissaires avant que les procès ne soient rapportés à la Chambre des Communes.

Je me suis écarté votre lettre du 5 septembre dernier dans laquelle vous offrez de me rendre vos services professionnels à ma

disposition pour que je fusse en mesure d'établir les accusations dont la Commission Royale devait s'enquérir. Je donnai alors mes raisons pour ne pas me rendre à votre invitation, en vous adressant une copie de ma lettre aux Commissaires, en date du 13 septembre. Je ne crois pas devoir y revenir ici. Je dirai simplement que mon opinion générale, à laquelle je m'en tiens encore, était que des accusations très importantes ont été complètement émises par ces commissaires sans que l'on ait eu le temps de les discuter.

Pour des raisons que je ne puis que soupçonner, aucune réponse quelconque n'a été donnée à cette lettre. On m'a laissé absolument ignorer si l'avocat de la couronne ou les commissaires avaient partagé mes vues jusqu'à hier où, évidemment bien trop tard, vous venez critiquer ma conduite et dire que les accusations de M. Howell étaient plus complètes que les miennes.

Par exemple, vous n'avez aucunement expliqué pourquoi vous avez pas annoncé que les accusations furent faites des commissaires et les vôtres avant que les témoins essentiels eussent tous été entendus et renvoyés.

Si vous confessez que c'est pour moi une surprise extraordinaire de vous voir déclarer que les accusations de M. Howell étaient plus complètes que les miennes, vous devriez dire que vous n'avez rien dit de ce que j'ai allégué et qu'il m'allaient tellement plus loin que mes accusations que je n'ai pas même osé comparer pour le prouver. Je crains que l'enthousiasme qui vous a inspiré pour M. Howell ait fait en revoyant mes accusations, de si nombreuses altérations propres à me convaincre, à convaincre la presse et (comme vous le dites) les avocats de sir Adolphe, qu'il y avait des différences essentielles et intentionnelles dans la portée et la signification des deux séries d'accusations.

De plus, bien que vous ayez reçu, vers le 1er septembre et avant qu'aucun témoin eût encore été sommé de comparaître, ma lettre aux commissaires établissant clairement mes doutes sur la nature de la preuve que vous m'aurait permis de produire, à l'appui de mes accusations originales, tous les témoins dont j'avais suggéré les noms ont été entendus les uns après les autres, sans que je fusse de vous ou des commissaires le moindre avis qu'une telle preuve serait admise. Sans vouloir attribuer à quel que ce soit de mauvais motif le refus de me permettre de produire, je ne puis m'empêcher de penser que ceux qui sont peu charitables peuvent être disposés à douter de la sincérité de votre silence sur ce point—silence qui a été soigneusement gardé jusqu'à ce que le dernier de ces témoins eût été examiné. Lors de son examen, il a été déclaré que la preuve, on le dit, que l'enquête avait pris une autre plus large qu'on ne le supposait, et maintenant on me demande si je n'ai pas d'autres témoins à suggérer.

La tactique même de votre démarche me paraît douteuse, parce qu'elle arrive manifestement trop tard. J'ajouterais toutefois que, dans le moment, je ne vois aucun autre témoin essentiel à la preuve de mes accusations originales que ceux nommés dans ma lettre du 13 septembre dernier. Le coup d'œil rapide que j'ai pu jeter sur la preuve me démontre même que la nature restreinte de l'enquête, ainsi que les circonstances sans précédent qui l'ont entourée, n'ont pu empêcher certaines révélations importantes d'éclater d'une partie des faits sur lesquels mes accusations étaient basées. Vous devez donc entièrement ces révélations à la liste que je vous ai fournie, et les témoins que j'aurais fait entendre d'après les propres accusations. Après avoir vu votre liste, il vous était impossible (même si vous l'eussiez désiré) de vous abstenir de les sommer de comparaître.

Lorsque la preuve, quelque imparfaite qu'elle soit, aura été publiée, on ne pourra pas dire que l'enquête a été menée avec soin et que l'on n'a rien négligé pour satisfaire aux exigences politiques du parti ont voulu que l'on me refusât un comité d'enquête de la Chambre des Communes. Je me tromperai fort si l'opinion publique indigne n'insiste pas pour que l'enquête, large, complète et entière, soit faite par le Parlement ou le prochain session, et que l'on s'enquière à fond des révélations partielles qui ont été faites.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre obéissant serviteur, J. D. EDGAR.

Conférence des prélats catholiques des Etats-Unis

Dernières délibérations

New-York, 20 novembre.—La conférence des archevêques catholiques s'est terminée hier. Tout ce qui a été adopté jusqu'à ces dernières délibérations, c'est l'adoption de résolutions comportant:

1. Les mesures pour encourager l'érection d'écoles catholiques autant que possible; 2. Pour l'avantage des enfants qui ne peuvent fréquenter les écoles publiques, les organisations d'écoles du dimanche, et de classes spéciales à certains jours de la semaine, et aussi exhortations aux parents pour les engager à enseigner la doctrine chrétienne à leurs enfants à la maison.

Un étrangleur de femmes

DANGEREUX GIBIER DE PENITENCIER

Ce matin en cour du Recorder, un dangereux scolarat bien connu de la police, François-Xavier Métivier, de Saint-Sauveur, a été traduit pour avoir tenté d'entraîner et d'entraîner une jeune fille, femme dont nous taisons le nom, tenant un magasin de fruits et de bonbons, rue Massé, à Saint-Sauveur.

Le misérable est entré dans la maison de cette femme apparemment pour acheter des bonbons, et voyant qu'il était seul, il a tiré son couteau et l'a enfoncé dans le cou de la jeune fille. Puis, voyant qu'elle résistait, il a essayé de l'étrangler.

La victime a réussi à se dégager de l'étreinte du monstre et a appelé à ses secours.

Métivier a eu peur et s'est enfui à toutes jambes.

Il a été arrêté hier à la Petite Rivière par le sergent Lacasse.

C'est un homme de trente-huit ans environ, de bonne taille, légèrement voûté, malpropre, figure ridée et teint brun, cheveux et sourcils noirs, yeux gris, nez droit, nez cassé, et d'un caractère très dur.

Il a pluri fois été condamné à la prison pour avoir violé le plus haute étreinte.

Interrogé par le Recorder, il répondait par toutes sortes d'incongruités.

—Pourquoi avez-vous essayé de tuer cette femme? lui a demandé le juge.

—Elle m'a regardé avec une expression indéfinissable, et j'ai voulu savoir pourquoi.

—Comment! dit-il, moi-même j'ai tué des petits oiseaux?

Le magistrat.—Je vous demande pourquoi vous avez essayé de tuer cette femme?

—Je n'ai jamais touché à cette femme-là, moi.

Métivier a été renvoyé devant la Cour de Police, où il y a eu enquête à huis-clos à midi.

Ce matin, qui serait plutôt à sa place dans un asile d'aliénés qu'en prison, vient de sortir du pénitencier, où il a passé neuf

LE DICTEUR

"Attirez par un magnifique programme, nous nous sommes rendus hier matin à l'église St-Jean, où la fête de Ste-Cécile s'annonçait d'être très brillante, et dont Mgr Hamel renaissait l'éclat par sa présence.

Ce qui aiment la belle et haute décoration seront également satisfaits, puisque nous deux meilleurs orateurs canadiens-français adresseront la parole: MM. Laurier et Chapleau.

—L'ouragan qui a passé sur la ville hier soir a causé des dégâts considérables dans plusieurs parties de la ville. Des arbres, des fenêtres et des cloîtres ont été brisés et renversés, notamment sur les rues St-Hubert, Sherbrooke, Champ-de-Mars et autres.

En ville et dans tout le pays voisins, les dommages sont considérables. On estime les pertes à plusieurs milliers de dollars. Nous avons appris de Vaudreuil, hier, que la petite chapelle catholique située près de la gare du Canada Atlantique avait été renversée par le vent.

—La Société des Marchands s'est réunie elle aussi pour protester contre les taxes provinciales. Parmi les personnes présentes on remarquait MM. L. E. Beauchamp, président, F. X. Moisan, O. Mondy, J. O. Labelle, P. Dupuis, D. Gagnon, J. Gagnon, N. Normandin, Turcotte, M. G. O. Dufresne, Isaac Rivet, Arthur Roy, François Archambault, Joseph Archambault, Gagnon, Beaulieu, Huot.

On a très vivement critiqué cette politique de coupe-gorge; vingt marchands de la rue Ste-Catherine ont déclaré prêts à verser le montant de leurs taxes pour payer les frais du procès.

—Le bureau de direction de la société a reçu instruction de se rendre auprès des ministres pour demander que la perception des taxes soit retardée jusqu'à ce que le doute sur la constitutionnalité de la loi soit réglé.

—M. McDougall, directeur et secrétaire de la Montreal Elevating Co., a poursuivi M. Henry Masson, propriétaire du Trade Bulletin pour un article prétendu diffamatoire qui a paru dans ce journal il y a plus d'un an, au sujet de vols de grains.

Ce procès a eu lieu devant juges, sous la présidence de Son Honneur le juge Davidson, et n'est terminé qu'à minuit vendredi soir.

Un grand nombre de témoins ont été entendus de part et d'autre. Les témoins de la poursuite ont juré que l'article dont se plaignait M. McDougall était libellé et émanait de son journal.

Ceux de la défense ont déclaré que les faits relatés dans le Trade Bulletin étaient vrais et que l'article avait été écrit dans l'intérêt public.

Le juge Davidson a fait une charge très forte contre M. Masson. Le jury s'est retiré dans sa chambre pour délibérer à 11 h. 20.

Il est revenu en cour une heure après, à 12 h. 20 et a déclaré que M. Masson n'était pas coupable et que l'article incriminé avait été écrit dans l'intérêt public.

ECHOS D'OTTAWA

Ottawa, 21 nov.—On croit ici que M. Bisillon qui a conduit l'enquête contre sir Adolphe Caron devant la Commission Royale sera fait juge de la Cour Supérieure.

—M. Along Wright, ex-M.P., est dangereusement malade.

—Il vient de se former ici un club libre-échangiste qui compte déjà 137 membres.

—M. le juge Mailhot n'a pas délibéré longtemps pour décider que le gouvernement de Québec n'avait pas le droit d'imposer une taxe sur les mutations de propriétés.

La cause fut plaidée mardi dernier et jugement rendu le vendredi suivant.

M. le juge Mailhot a rendu son jugement. De tout à l'heure en 1878, le titre de la cause est Symmes—au nom du gouvernement et T. P. Coffee, avocat de Guelph. Ont.

—M. Jones, député de Gaspé, dit que c'est une honte pour le gouvernement d'être allé chercher M. Prince, à Glasgow, en Ecosse, pour être commissaire des pêcheries au Canada lorsqu'il y a au pays tant d'hommes compétents pour cette charge.

—M. le sénateur Tassé qui était ici samedi a déclaré qu'il était hostile au gouvernement de Beaucherville. M. Beaulieu et Pelletier ont tout le patronage, a dit le directeur de la Minerre, et il faut que cela finisse.

—Parmi les invités au banquet donné par sir Adolphe au lieutenant Chartrand, on a remarqué sir John Thompson, l'honorable M. J. A. Chapleau, l'honorable J. C. Paterson, l'honorable sénateur Tassé, M. Benjamin Sulte, Alfred Garneau, Dr. Ross, A. Turcotte, M. P. Joseph Massé, A. D. Decelles, le major Chapleau et F. Gourdeau.

Conférence des prélats catholiques des Etats-Unis

Dernières délibérations

New-York, 20 novembre.—La conférence des archevêques catholiques s'est terminée hier. Tout ce qui a été adopté jusqu'à ces dernières délibérations, c'est l'adoption de résolutions comportant:

1. Les mesures pour encourager l'érection d'écoles catholiques autant que possible; 2. Pour l'avantage des enfants qui ne peuvent fréquenter les écoles publiques, les organisations d'écoles du dimanche, et de classes spéciales à certains jours de la semaine, et aussi exhortations aux parents pour les engager à enseigner la doctrine chrétienne à leurs enfants à la maison.

Un étrangleur de femmes

DANGEREUX GIBIER DE PENITENCIER

Ce matin en cour du Recorder, un dangereux scolarat bien connu de la police, François-Xavier Métivier, de Saint-Sauveur, a été traduit pour avoir tenté d'entraîner et d'entraîner une jeune fille, femme dont nous taisons le nom, tenant un magasin de fruits et de bonbons, rue Massé, à Saint-Sauveur.

Le misérable est entré dans la maison de cette femme apparemment pour acheter des bonbons, et voyant qu'il était seul, il a tiré son couteau et l'a enfoncé dans le cou de la jeune fille. Puis, voyant qu'elle résistait, il a essayé de l'étrangler.

La victime a réussi à se dégager de l'étreinte du monstre et a appelé à ses secours.

Métivier a eu peur et s'est enfui à toutes jambes.

Il a été arrêté hier à la Petite Rivière par le sergent Lacasse.

C'est un homme de trente-huit ans environ, de bonne taille, légèrement voûté, malpropre, figure ridée et teint brun, cheveux et sourcils noirs, yeux gris, nez droit, nez cassé, et d'un caractère très dur.

Il a pluri fois été condamné à la prison pour avoir violé le plus haute étreinte.

Interrogé par le Recorder, il répondait par toutes sortes d'incongruités.

—Pourquoi avez-vous essayé de tuer cette femme? lui a demandé le juge.

—Elle m'a regardé avec une expression indéfinissable, et j'ai voulu savoir pourquoi.

—Comment! dit-il, moi-même j'ai tué des petits oiseaux?

Le magistrat.—Je vous demande pourquoi vous avez essayé de tuer cette femme?

—Je n'ai jamais touché à cette femme-là, moi.

Métivier a été renvoyé devant la Cour de Police, où il y a eu enquête à huis-clos à midi.

Ce matin, qui serait plutôt à sa place dans un asile d'aliénés qu'en prison, vient de sortir du pénitencier, où il a passé neuf

SPORT

Les Québécois champions

Québec peut se vanter avec orgueil d'avoir su gagner avec éclat un championnat athlétique, le premier depuis plusieurs années. Samedi après-midi était le jour fixé par l'Association du Dominion—qui, soit dit en passant, s'est montré très complaisant pour un de ses clubs, le McGill—pour la partie finale pour le titre de champion d'été.

Deux mille personnes au moins étaient venues sur les Plaines pour assister à cette jouée exceptionnellement intéressante. Les clubs en présence étaient le McGill, de Montréal, et les Crescents, de Québec. Chacun de ces clubs ayant déjà battu trois clubs nouveaux. C'était la partie décisive, et le meilleur club devant être proclamé champion. Par malheur les Québécois avaient trois de leurs excellents joueurs absents, MM. Pierce, Thompson et Whitehead; mais ils ne se découragèrent pas, et la fin de la partie en fut la preuve.

Le McGill se fit de suite attirer l'antipathie des spectateurs par leur jeu un peu trop dur et plein de mauvais tours. Malgré cela, ils ont été bien battus par 15 points contre six.

Le fait enthousiasmant a porté sur ses épaules les principaux joueurs québécois, entre autres MM. Davidson, Pugh, Beattie, Price, Watson et Henderson. Mourra pour Québec!

Service anniversaire

Le service anniversaire de feu M. Nazaire Turcotte sera chanté à la Basilique mardi, le 22 courant, à 8 h. a. m.

Assaut indécent

Un individu du nom de Roy, de Saint-Sauveur, a été arrêté pour assaut indécent sur un jeune enfant.

Ce satyre est âgé de trente-un ans et célibataire.

Il a comparu ce matin en Cour de police devant Son Honneur le juge Chauveau, et a été condamné à trois mois d'emprisonnement, après une sentence extrêmement sévère.

Diminution de la diphtérie

La diphtérie tend maintenant à diminuer.

Il y a plus aujourd'hui que 8 mois passés placardés et 12 cas en tout en ville. Sur ces 12 cas, trois ou quatre patients sont en convalescence.

Une erreur... légère

Dans l'énumération du naufrage de la goélette Ste-Marie, le typographe nous a dit que le capitaine avait trois pouces et demi d'eau pour son tirant, au lieu de trois mètres.

Cour de police

Ce matin en Cour de police, un jeune garçon de la Jeune-Lorette, à peine âgé de 14 ans, a été traduit pour vol de divers vêtements d'homme.

Après une sévère sermon, comme l'imculpé manifestait un repentir sincère, la sentence a été suspendue.

Le pain à 13 cents

Les observations de l'Électeur ont produit leur effet.

Nous avons le plaisir d'annoncer aux ménagers qu'à partir d'aujourd'hui le pain se vendra 14 cents au lieu de 16.

Théâtre royal

Changement de programme complet comme on le verra à l'annonce publiée dans une autre colonne.

Les seurs Earl nous ménagent une surprise. Allez-y en foule, mais rendez-vous tôt, si vous ne voulez pas vous exposer à ne pouvoir trouver place.

Le dernier paquebot-poste de Québec

Le Circassien, capitaine R. P. Moore, a quitté notre port à midi et demi pour Liverpool avec passagers et cargaison générale. Il prendra le courrier en passant à Rimouski. C'est le dernier paquebot-poste de notre port cette année.

Cachemire

Demandez notre cachemire noir français à 50 cents la verge